

LIEU

En région:
ARS des HAUTS DE FRANCE
556, avenue Willy Brandt - 59777 Euralille
Etablissement responsable :
EHESP École des hautes études en santé publique
Avenue du professeur Léon Bernard
CS 74312 – 35043 Rennes Cedex

DURÉE

Nombre de jours de formation : **7.5 jours**
Nombre d'heures de formation : **à venir**
Nombre d'heures e-learning : **à venir**

DATES

16/02/2024 : webinaire de présentation
11/04 - 23&24/05/2024 - 12&13/09/2024
3&4/10/2024 - 27/11/2024

sous réserve de modifications

Pour tout renseignement complémentaire :

TARIF

Pas de frais d'inscription pour les participants.
Prise en charge par l'ARS concernée.

NOMBRE DE PLACES

Au regard des besoins territoriaux, 18 places maximum.

CANDIDATURE

Pré-sélection sur dossier de candidature à déposer auprès de l'ARS des Hauts de France avec un CV, une lettre de motivation et une fiche d'identité de la MSP.

Partenaire en région



L'ARS HAUTS DE FRANCE est votre interlocuteur pour la gestion de votre candidature

Pré-sélection sur dossier de candidature à déposer auprès de l'ARS, composé des pièces suivantes :

- CV
- Lettre de motivation
- Fiche identité de la MSP

Date limite de dépôt des candidatures : 11 mars 2024

Renseignements : contact@femas-hdf.fr

Retrouvez l'offre de formation continue de l'EHESP sur notre site :

formation-continue.ehesp.fr



PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT
AU CHANGEMENT DES PRATIQUES

Des professionnels engagés dans des MSP (hors coordinateurs)

ACCOMPAGNEMENT DU LEADER DE MSP

Les +

- Vous bénéficiez d'une **formation de l'EHESP déployée en région sous l'impulsion de l'ARS** dans le cadre de sa politique d'accompagnement des soins primaires menée avec ses partenaires professionnels
- Vous intégrez **une communauté d'apprentissage** et partagez vos expériences
- Vous bénéficiez de **ressources en e-learning** et d'un accompagnement par **un formateur relais EHESP**



6 modules



En région



Calendrier auprès de l'ARS
des HAUTS DE FRANCE

ACCOMPAGNEMENT DU LEADER DE MSP

Le Dispositif d'Accompagnement du Leader s'organise autour de 6 modules

L'EHESP contribue par ses actions de formation des coordinateurs de MSP, CDS et CPTS au développement des soins primaires.

L'Ehesp propose, en réponse aux besoins exprimés des professionnels de terrain, un parcours d'accompagnement à la mobilisation des pratiques.

La formation déployée en partenariat avec les ARS, et les fédérations professionnelles (AVEC Santé, FNCS, FCPTS), vise l'acquisition et/ou le renforcement de compétences des professionnels en charge de soutenir les équipes de terrain pour impulser et structurer de nouvelles pratiques et organisations professionnelles en MSP et de CPTS.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le parcours doit permettre aux apprenants de monter en compétences sur :

- la connaissance de l'écosystème de santé
- leur rôle et missions au sein du collectif
- l'identification des freins et leviers d'une dynamique collective
- les périmètres de gestion administrative, juridique, comptable d'un collectif (SISA : Association loi 1901)
- la mise en place et la gestion de la gouvernance
- les RH, les relations partenariales et la gestion des conflits



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le parcours de formation se compose de :

- séminaires régionaux d'analyse de pratiques, de réflexivité, d'apprentissage au sein d'une communauté animée par un formateur relai et, le cas échéant, la pilote du dispositif.
- une mise à disposition de ressources en ligne, au sein d'un espace dédié sur la plateforme PACTE
- partage des acquis et évaluation du dispositif en fin de cursus avec l'appui d'un enseignant chercheur de l'EHESP,
- la rédaction d'un mémoire



PUBLIC VISÉ

- Professionnels en fonction ou en prise de fonction au sein des MSP.



PRÉREQUIS

- Dossier de candidature
- Signature de la charte d'engagement.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être en capacité de faire vivre un projet de santé territorial.



ÉVALUATION/ VALIDATION

- Participer aux séminaires régionaux. Ces séminaires sont l'occasion de profiter de l'éclairage d'experts sur les thématiques,
- Utiliser les ressources mises à disposition par l'EHESP sur la plateforme de formation PACTE,
- Rédaction d'un mémoire témoignant du vécu et de l'utilisation au sein de son équipe des enseignements proposés.



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Responsable : Béatrice ALLARD-COUALAN, médecin généraliste MSP Vaunoise, CPTS Brocéliande, Responsable PACTE MSP/CDS/CPTS

Coordinatrice : Maryline CHEGUILLAUME, Coordinatrice du dispositif PACTE MSP/CDS/CPTS

6 MODULES

1 - PRESENTATION DU PARCOURS

Objectifs pédagogiques

Découverte du parcours, les modules, les objectifs pédagogiques

- Présentation de la plateforme.

2 - ECOSYSTEME DE SANTE

Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux du territoire à la lumière de l'histoire et du système de santé

- Appréhender l'organisation du système de santé
- Identifier les organes du système et leur fonctionnement
- Connaître les moments clés de l'évolution de la structuration des soins primaires en France.

3 - FONCTION IDENTITÉ MISSIONS

Objectifs pédagogiques

Se positionner dans le collectif et avec le coordinateur

- Identifier ce qu'est un leader/un manager
- Comprendre les clés du leadership
- Se positionner par rapport au coordinateur : adopter la bonne posture
- Se positionner dans le collectif
- Rédiger les grandes lignes de la fiche de missions des membres de la gouvernance (missions, activités, compétences, fiches de poste).

4 - DYNAMIQUE COLLECTIVE

Objectifs pédagogiques

Comprendre la dynamique d'un collectif, Mener un projet collectif

- identifier les étapes, les leviers et les freins à la mise en place de la dynamique collective
- connaître les stades de développement d'un collectif
- identifier les personnes impliquées dans la dynamique collective et leur niveau d'engagement
- repérer les zones de rupture de la dynamique collective
- fédérer les membres, parties prenantes et bénéficiaires du collectif
- travailler collectivement, créer une vision partagée, coopérer autour d'un projet
- travailler avec les patients et les professionnels du territoire.

5 - VIE ASSOCIATIVE

Objectifs pédagogiques

Proposer un budget prévisionnel et en assurer le suivi avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes

créer une association loi 1901, une SISA
Faire fonctionner une association loi 1901, une SISA

- Aborder les aspects comptables et juridiques des structures en exercice coordonné
- Aborder les aspects de la vie associative.

6 - GOUVERNANCE ET RH

Objectifs pédagogiques

- Aborder les acteurs et modalités de la gouvernance
- Aborder les leviers de la gestion de conflits
- Aborder le management et les obligations de l'employeur.